

FOCUS : LA SANTÉ MENTALE DES SALARIÉS AIDANTS

QUAND AIDER FRAGILISE

• **44%** des salariés aidants se déclarent en difficulté sur le plan de la santé mentale
un impact particulièrement prononcé pour :

- ceux qui aident leur conjoint : **60%**
- ceux qui vivent sous le même toit que la personne aidée : **58%**
- les aidants solos : **55%**
- les aidants qui aident une personne en situation de handicap : **55%**

RAPPEL : 25% des salariés en général se disent en mauvaise santé mentale (sources : l'Assurance Maladie et Ministère des Solidarités).

LES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE DES SALARIÉS AIDANTS :

Accès à des aides professionnelles, souplesse horaire et aménagement de la charge de travail, soutien associatif et pair-aidance sont les pistes privilégiées par les aidants.

SELON VOUS, PARMI LES SOLUTIONS SUIVANTE, LESQUELLES CONTRIBUERAIENT LE PLUS À AMÉLIORER VOTRE SANTÉ MENTALE EN TANT QUE PROCHE AIDANT ?

